

République Française  
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220  
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 OCTOBRE 2018

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 14

Isabelle AUBIAN, Estelle AUTRET, Alexandra CHABOT, Ludivine CHAUVINEAU, Émilie CLOCHARD, Gérard EPOULET, Olivier FOUILLET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Pierrette MARTEAU, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, Daniel SORAIN.

Absents : Céline THROMAS

Date de la convocation : 23/10/2018

Secrétaire de séance : Emilie CLOCHARD

## **1/ Approbation du compte rendu du 25 septembre 2018**

Daniel SORAIN demande à ce qu'il soit précisé dans le compte rendu du dernier conseil municipal que les emprunts ne pourront pas être intégrés au reste à réaliser 2019, car ces derniers auront été réalisés sur l'exercice 2018. Les membres du Conseil Municipal valide cette remarque. Le compte rendu du Conseil Municipal du 25 septembre 2018 est ainsi adopté à l'unanimité.

## **2/ Délibérations**

### **a) Convention BODET**

#### **Délibération n°57/2018**

L'entretien du clocher de l'église Saint Médard nécessite l'intervention de professionnels. L'entreprise BODET de TREMENTINES (49) a été sollicitée afin de proposer un contrat de maintenance pour l'année 2019.

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :***

➤ ***De valider la proposition de l'entreprise BODET pour l'année 2019 ; contrat d'entretien du clocher de l'Eglise Saint Médard pour un montant annuel de 216 € TTC et suivant contrat.***

### **b) SAFER**

#### **Délibération n°58/2018**

La Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) du Poitou-Charentes a proposé le 17 juillet dernier de fournir aux communes un outil de surveillance « Vigifoncier ». Cet outil informatique permet l'accès à un site Internet sécurisé informant des projets de vente de biens sur la commune, de connaître leur nature et de visualiser les parcelles.

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :***

➤ ***D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la SAFER permettant l'accès à Vigifoncier. Cet accès est facturé 100 € HT la première année uniquement.***

### **c) CESU**

#### **Délibération n°59/2018**

Dans le cadre du paiement du service de garderie, il est possible d'accepter le paiement en Chèque Emploi Service Universel (CESU). L'avantage de ce règlement est qu'il a été créé en 2005 afin de favoriser le développement des services à la personne grâce à de larges possibilités de cofinancement, avantages fiscaux et sociaux importants qui lui sont associés, tant pour les bénéficiaires que pour les financeurs.

Des parents d'élèves fréquentant la garderie ont demandé l'acceptation de ce mode de règlement.

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :***

➤ ***D'accepter le paiement de la garderie en CESU une fois que l'affiliation au CRCESU sera réalisée conformément au règlement du CRCESU.***

➤ ***Des frais liés au fonctionnement du service seront facturés à la collectivité par le CRCESU suivant le règlement du CRCESU.***

d) Tarifs salle culturelle

Délibération n°60/2018

Suite aux travaux effectués dans la salle culturelle, Monsieur le Maire propose de réévaluer les tarifs de location de la salle.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

➤ **De valider la proposition de tarifs de la salle culturelle. La grille tarifaire sera annexée à la présente délibération et effective à partir de la date de la présente délibération.**

<b>TARIFS</b>		
	week end (du samedi 10h00 au lundi 9h00)	semaine (lundi au vendredi) 8.00 /18.00
Caution de garantie	600 €	600 €
<b>Résidents de la Commune</b>		
Hall seul	<b>non</b>	30 €
Salle	200 €	140 €
Cuisine	100 €	70 €
Chauffage	50 €	30 €
<b>Résidents et associations hors Commune</b>		
Hall seul	<b>non</b>	50 €
Salle	300 €	180 €
Cuisine	100 €	70 €
Chauffage	50 €	30 €
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>		
Vidéo Projection + son conférence	50 €	30 €
Vaisselle pour 1 couvert	0,80 €	0,80 €
Ménage si celui-ci a été mal ou pas fait	Selon facture de remise en état	
Vaisselle et matériel cassé ou disparu, détérioration...	Selon facture de remise en état	
Demi- journée supplémentaire au W.E , la veille à partir de 14h00	70 €	<b>non</b>
Demi- journée supplémentaire au W.E, la veille à partir de 18h00	30 €	<b>non</b>
<b>Réunion courte durée</b> = Location de salle par des particuliers pour une période très courte de 1h00 à 2h30 (ex: regroupement famille/amis suite à des obsèques,...)	<b>Gratuit</b>	

a) **Vaisselle pour 1 couvert** = assiette plate grande et moyenne, cuillère à soupe, fourchette, couteau, cuillère à café, 2 verres à pied, 1 tasse à café

## **e) Achat de matériels**

### **Délibération n°61/2018**

Dans le cadre des nouveaux aménagements de la salle culturelle, Monsieur le Maire propose l'acquisition de matériels de sonorisation : micros et branchements.

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :***

➤ ***De la proposition de l'entreprise SONO LIVE de Parthenay pour un montant de 630.24 € TTC, matériels de sonorisation.***

## **f) Lotissement de la Fougère**

### **Délibération n°62/2018**

Dans le cadre du marché de travaux : réaménagement et requalification du lotissement de La Fougère, les entreprises correspondantes aux 2 lots de travaux ont été choisies par délibération 2/2018 en date du 30/01/2018. Suite à une erreur technique, le montant du marché du lot 2 espaces verts, entreprise JDO, la tranche ferme est de 48 980.98 € HT et non de 48 966.48 € HT. Il convient de délibérer à nouveau pour corriger ce montant.

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de valider la correction proposée :***

➤ <b>LOT 2 : Espaces verts :</b>	<b>Entreprise JDO</b>	
	<b>Tranche ferme :</b>	<b>48 980.98 € HT</b>
	<b>PSE :</b>	<b>2 864.20 € HT</b>

## **3/ Dossier Réunions / Rencontres / Intercommunalité**

### **a) Syndicat des Eaux du Centre Ouest (SECO)**

Monique MATHIS informe des dernières décisions du SECO suite à la réunion du mercredi 24 octobre 2018. Durant cette réunion, Monsieur le Président a présenté le nouveau bureau installé avec les 2 membres complémentaires élus le mois précédent. Il y a eu le renouvellement de la demande de subvention du programme d'actions de protection de la ressource en eau auprès de l'Agence de l'Eau, la Région et le Département et le renouvellement du bail de l'antenne relais d'Orange posée au château d'eau de Coulonges. Des informations ont été données ensuite aux élus sur des études en cours pour l'aménagement foncier, lancées par le Département pour l'une et le Syndicat des Eaux du Vivier voisin pour l'autre. Une remise à niveau du site est également à l'étude.

Par ailleurs, le chantier de travaux du SECO à Breilbon sera réceptionné le mardi 6 novembre 2018. Rémy GADREAU sera présent.

### **b) Développement durable**

Isabelle AUBIAN présente le compte rendu de la dernière réunion développement durable du 25/10/18.

Il a été fait :

Présentation du projet « Bee our Diversity » d'un jeune entrepreneur et d'un apiculteur de la CAN. C'est la mise à disposition de ruches en location, l'engagement est de récolter le miel et de faire des animations selon la convention signée avec la possibilité de suivre la vie de la ruche via une caméra connectée. Par ruche cela coûterait à la collectivité 1000€/an et par ruche.

Présentation du projet du programme d'action, colonne vertébrale du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) élaboré lors des ateliers de concertation d'octobre auxquels une élue de Germond Rouvre a participé pour deux d'entre eux.

Présentation de la filière « bois énergie » par un salarié du CRER (Centre Régional des Energies Renouvelable).

### **c) Salle culturelle**

L'inauguration a lieu le 31/10 à 18h30. L'ensemble des habitants de la commune ont été conviés à cette occasion ainsi que plusieurs personnalités représentantes des communes de la CAN, la CAN, du département, de l'Etat etc...

La soirée sera accompagnée par le groupe de musique : Ze Big Noz.

#### **d) Lotissement de la Fougère**

Monsieur le Maire présente un point sur le réseau d'eaux pluviales du lotissement compte tenu des dernières pluies importantes.

#### **4/ Questions Diverses**

11 novembre 2018

La commémoration du 11 novembre débutera à Rouvre cette année et s'achèvera au monument aux Morts de Germond. Une visite de l'exposition du centenaire de la guerre 14-18 sera proposée après la commémoration. Suite à un accident de la route, ce jour, route de l'Egray, Claude Meunier interroge sur la faisabilité ou non d'installer des chicanes sur cette voie afin de ralentir les automobilistes et pouvoir entreposer les poubelles sans danger les jours de collecte.

Manifestations à venir :

- 31/10 : Inauguration de la salle culturelle à 18h30
- 04/11 : Inauguration de l'exposition du centenaire de l'armistice 14-18 avec les hommes du Chœur « Y'en a marre », 10h à la salle culturelle.
- 10/11 : Concert à 17h à la salle culturelle de la chorale Crech'N'do
- 11/11 : du centenaire de l'armistice 14-18

Les prochains Conseils Municipaux sont prévus les 27 novembre 2018 et 18 décembre 2018.

Fin du Conseil à 20h15.